# **Conditions Générales de Vente (CGV)**

### Pearl Bike – marque déposée

Commerce situé en Gare de la Teste-de-Buch, 33260 La Teste-de-Buch

**SIREN 895 026 417 RCS BORDEAUX** 

Dernière Mise à Jour : 23 Juin 2025

La prestation « Vente de Produits et de Services » est fournie par Pearl Bike.

Par sa signature ou par paiement, l'Acheteur confirme avoir lu et accepté les Conditions Générales de Vente.

## 1. Objet

Les Conditions Générales de Vente (CGV) ont pour objet, d'apporter toutes les informations nécessaires sur les conditions et différentes modalités dans lesquelles la société Pearl Bike met en vente les Produits, les Services présents sur son site internet <u>pearlbike.com</u> ainsi que dans son Magasin situé dans la Gare de La-Teste-de-Buch (33260).

#### 2. Définitions

**Acheteur :** Toute personne physique ou morale ayant effectué un achat en Magasin ou à distance auprès de la société Pearl Bike.

**Vendeur :** Toute personne physique ou morale désignée par la société Pearl Bike comme ayant la qualité de vendeur.

**Partenaire :** Toute personne physique ou morale professionnelle indépendante et sélectionnée par la société Pearl Bike proposant une mise à la vente de Produits ou de prestations de services en Magasin ou sur le site internet <u>pearlbike.com</u>.

**Produits**: Tout article neuf, d'occasion, sur-mesure vendu en Magasin ou à distance de Partenaires et/ou directement par la société Pearl Bike.

**Service(s)**: Toute prestation de service proposée en Magasin ou à distance de Partenaires et/ou directement par la société Pearl Bike.

Matériel: Tout type de Matériel appartenant à l'Acheteur.

**Magasin :** Désigne le commerce où la société Pearl Bike propose les différentes prestations de vente de Produits et de Services.

**Livreur :** Toute personne physique ou morale professionnelle désignée par la société Pearl Bike comme ayant la qualité de chauffeur-livreur.

## 3. Champs d'application des CGV

### Dans le cas de l'achat de Produits ou Services Pearl Bike

En achetant sur le site ou en Magasin, l'Acheteur accepte expressément les CGV qui régissent de manière exclusive l'achat de Produits ou Services Pearl Bike.

#### Dans le cas de l'achat de Produits ou Services Partenaires

Les Conditions Générales de Vente d'un Partenaire s'appliquent aussi lors de l'achat de Produits ou de Services.

#### **Modifications des CGV**

Les Conditions Générales de Vente peuvent être modifiées à tout moment sans avertissement préalable. Néanmoins, les contrats restent soumis aux CGV telles qu'elles étaient applicables au

moment où la vente a été conclue.

### 4. Paiement du prix annoncé et modalités de paiement

Le prix est payable comptant ou en plusieurs fois sans frais dès 300 € TTC d'achat en Magasin. Les prix affichés en Magasin peuvent être non-représentatifs de certaines commandes en particulier.

Le prix est indiqué sur les Produits neufs en euros (hors frais de livraison) et Toutes Charges Comprises (TTC) applicables en France.

La TVA est appliquée au taux en vigueur au moment de l'achat.

Le prix peut être payé par l'Acheteur via les moyens de paiement suivants :

- Carte bancaire (Visa, Mastercard et E-Carte bleue)
- Paypal
- Virement bancaire
- Espèces

En cas de retard de paiement supérieur à 30 jours, une indemnité forfaitaire de 40.00 € TTC peut être demandée à l'Acheteur.

En cas de suspicion de fraude, Pearl Bike se réserve le droit de demander tout justificatif d'identité à l'Acheteur.

## 5. Assurance souscrite et responsabilités

Les Produits et Services proposés par Pearl Bike sont conformes à la loi française en vigueur et sont couverts par l'assurance Gan Assurances Multirisques Essentiel Cabinet Davet au 32 Avenue Charles de Gaulle, 33260 La Teste-de-Buch.

Pearl Bike ne pourra en aucun cas être tenu responsable de la violation des Conditions Générales de Vente en cas de force majeure ou du non-respect de ces mêmes conditions par l'Acheteur. Il appartient à l'Acheteur de lire l'intégralité des CGV avant d'effectuer tout achat, Pearl Bike ne pourra pas être tenu responsable d'un manquement du client à lire les CGV.

### 6. Livraison par un tiers

La livraison de Produits par un tiers peut être proposée à l'Acheteur, seul le lieu de livraison est convenu entre l'Acheteur et le Vendeur, la date de livraison dépendra entièrement du transporteur utilisé.

Pearl Bike se décharge de toutes responsabilités en cas de retard ou concernant les conditions d'acheminement de la commande par le transporteur à l'adresse de l'Acheteur.

Si des dommages sont constatés sur le Produit lors de la réception de la commande, l'Acheteur se doit d'abord de faire les réclamations nécessaires auprès du transporteur.

#### 7. Service de livraison à l'Acheteur

La livraison de Produits est une prestation de service proposée à l'Acheteur, le lieu et la date de livraison sont convenus au préalable entre l'Acheteur et le Vendeur.

Par ailleurs, l'Acheteur est tenu de se présenter au Livreur suivant un délai de 15 minutes maximum pour réceptionner le Produit, dans le cas contraire, Pearl Bike se réserve le droit de facturer l'Acheteur à compter de la durée du retard à titre d'indemnisation au taux horaire affiché en Magasin (60.00 € TTC/heure).

Dans la mesure où Pearl Bike est dans l'obligation de garantir la livraison du Produit dans sa

totalité à l'Acheteur ayant choisi cette prestation, le Livreur ne pourra pas être nécessairement tenu responsable d'un ou plusieurs éventuel(s) retard(s) de livraison sans avertissement préalable. En cas de non-respect des présentes CGV, Pearl Bike ou le Livreur se réservent le droit d'annuler à tout moment la livraison de l'Acheteur.

## 8. Produits « neufs », « d'occasion » et « sur-mesure »

Les Produits mis en vente englobent les Produits et certains Services mis en vente par Pearl Bike que ce soit sur son site internet (à titre informatif) ou en Magasin.

#### **Produits neufs**

Les Produits neufs sont en bon état esthétique d'une part mais aussi totalement fonctionnels lors de la réception du Produit par l'Acheteur. En cas de non-conformités constatées par l'Acheteur, Pearl Bike s'engage à soit réparer à ses frais lesdits Produits ou à en fournir un autre équivalent suivant un délai convenu entre l'Acheteur et le Vendeur.

#### Produits d'occasion

Les Produits d'occasion peuvent ne pas être en bon état esthétique ni nécessairement totalement fonctionnels lors de la réception du Produit par l'Acheteur. Pearl Bike s'engage uniquement à indiquer au client les parties non-fonctionnelles du Produit avant l'achat.

Tout achat de Produits d'occasion ne fera l'objet d'aucun retour et/ou d'aucun remboursement.

#### **Produits sur-mesure**

Les Produits sur-mesure sont des Produits modifiés, il peut s'agir :

- D'une conversion en électrique d'un cycle.
- De l'ajout ou du remplacement de composants électriques et/ou mécaniques n'étant pas à l'emplacement original du cycle.
- Du reconditionnement d'une batterie Li-ion.

Tout achat de Produits sur-mesure ne fera l'objet d'aucun retour et/ou remboursement.

## 9. Signature de devis et acompte

L'Acheteur peut demander un devis soit en format papier ou par mail lors de l'Achat d'un Produit ou d'un Service quelconque.

La signature du devis entre l'Acheteur et le Vendeur suivie de la mention « bon pour travaux » ou « bon pour accord » fait office de contrat, dès lors il est de l'obligation de Pearl Bike de fournir dans son intégralité le Produit ou le Service à l'Acheteur sans ajout de frais supplémentaires par rapport à la somme de départ.

Il est de l'obligation de l'Acheteur de payer la totalité de la prestation au montant indiqué sur le devis.

Si un acompte est demandé à l'Acheteur, la somme versée suffit à la validation du contrat entre les deux parties sans signatures ni mentions requises.

### 10. Droit de rétractation

Conformément à <u>l'Article L221-18</u> du Code de la Consommation, l'Acheteur dispose d'un délai de 14 jours pour pouvoir se rétracter d'une vente à distance, déduction faite des éventuels dommages causés sur le Produit retourné.

Néanmoins, d'après l'Article L221-28 du Code de la Consommation, ce délai ne s'applique pas pour les contrats de « prestations de loisirs » tels que certaines ventes proposées en Magasin ou sur le site pearlbike.com.

### 11. Notice d'utilisation

Le Vendeur met à disposition de l'Acheteur une notice d'utilisation détaillée pour le Produit. Cette notice contient des informations importantes concernant l'utilisation, l'entretien, la sécurité et les précautions d'utilisation à prendre en compte pour l'utilisation du Matériel.

Le Vendeur décline toute responsabilité pour les dommages, accidents ou tout autre incident causés par la non-lecture ou le non-respect des instructions mentionnées dans la notice d'utilisation. L'Acheteur accepte d'utiliser le Matériel en respectant les consignes de sécurité mentionnées dans la notice.

En cas de perte ou de dommage de la notice d'utilisation, il incombe à l'Acheteur de contacter le Vendeur afin de demander une copie supplémentaire de ladite notice. Des frais supplémentaires peuvent s'appliquer pour la reproduction et l'envoi de la notice d'utilisation.

### 12. Révision du Matériel

La révision du Matériel est un Service proposé par Pearl Bike qui a pour but de maintenir et de vérifier le Matériel de l'Acheteur.

Le Matériel pouvant être :

- Un cycle musculaire
- → Un VAE
- Une trottinette
- Une trottinette électrique
- N'importe quels autres cycles ou véhicules non-thermiques

La révision n'inclut pas le prix des pièces à changer ni la main d'œuvre d'éventuelles opérations supplémentaires à effectuer.

L'Acheteur ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement sur sa révision.

## 13. Gardiennage

Le gardiennage est un Service proposé par Pearl Bike qui permet à l'Acheteur de garder son Matériel dans le Magasin en sécurité et à l'abri des éléments naturels.

Les frais de gardiennage pour 24h sont les suivants :

_	Trottinette Électrique / Draisienne :	2.00 € TTC / jour
_	Vélo Enfant / Vélo Pliant :	3.00 € TTC / jour
_	Vélo Musculaire Classique :	5.00 € TTC / jour
_	Vélo à Assistance Électrique Classique :	8.00 € TTC / jour
_	Fat Bike Musculaire / Fat Bike Électrique :	10.00 € TTC / jour
_	Moto Électrique / Scooter Électrique / Quad Électrique :	25.00 € TTC / jour

Le gardiennage est gratuit lors de la réparation et ou de la modification du Matériel, l'Acheteur est prévenu du moment où le Service est terminée, celui-ci dispose alors de 3 jours pour pouvoir récupérer le Matériel gratuitement (hors frais de Services).

L'Acheteur dispose de 3 mois pour payer les frais de gardiennage à compter de la réception du Matériel en Magasin, dans le cas contraire Pearl Bike se réserve le droit de saisir le Matériel de manière définitive.

## 14. Garantie légale des vices-cachés

Conformément aux <u>Articles 1641</u> à <u>1649</u> du Code Civil, l'Acheteur est protégé par la garantie légale contre les vices cachés valable 2 ans sur les produits neufs ou d'occasion suite à la découverte du défaut.

La garantie légale contre les vices cachés couvre l'Acheteur des cas de figure suivants :

- Dans le cas où le défaut rend inutilisable ou diminue fortement l'usage du Produit par l'Acheteur.
- Dans le cas où le défaut était existant au moment de l'achat du Produit par l'Acheteur.

En revanche la garantie légale contre les vices cachés ne couvre pas les cas de figure suivants :

- Dans le cas où le défaut apparaît après l'achat du Produit par l'Acheteur.
- Dans le cas où l'Acheteur était expressément informé du défaut ou ne pouvait ignorer le défaut présent sur le Produit.

Si le Produit comporte un vice caché l'Acheteur aura le choix entre :

- Restituer le Produit et se faire rembourser le prix.
- Garder le Produit et se faire rembourser une partie du prix.

L'Acheteur dispose de 2 ans à compter de la découverte du défaut pour avoir recourt à la garantie légale contre les vices cachés

Il est de la responsabilité de l'Acheteur de démontrer que le défaut affectant le Produit est un vice caché.

# 15. Garantie légale de conformité

Conformément aux <u>Articles L217-4</u> à <u>L217-20</u> du Code de la Consommation, l'Acheteur est protégé par la garantie légale de conformité valable 2 ans sur les Produits neufs ou d'occasion à compter du moment de l'achat à distance ou en Magasin.

- Dans le cas où le Produit ne correspond pas aux spécifications annoncées par le Vendeur
- Dans le cas où le Produit ne correspond pas à l'usage d'un bien du même type.
- Dans le cas où le Produit ne correspond aux spécifications annoncées dans une publicité le concernant ou dans son étiquetage.
- Dans le cas où le Produit ne correspond pas à l'usage spécial que cherche l'Acheteur.
- Dans le cas où le Produit présente un défaut de fabrication, une imperfection ou un mauvais assemblage.
- Dans le cas où le Produit présente un défaut d'accessoires prévus au contrat (emballage, notice, etc.).

Néanmoins, la garantie légale de conformité ne couvre pas entre autres les cas de figures suivants :

- Dans le cas où l'Acheteur est expressément informé ou ne pouvait ignorer un ou plusieurs défaut(s) présent(s) sur le Produit.
- Dans le cas où la non-conformité du Produit est due aux matériaux et/ou au Matériel fournis par l'Acheteur lui-même.
- Dans le cas où il est fait état exclusivement par l'Acheteur et/ou le Vendeur d'une mauvaise utilisation, d'un manque d'entretien du Produit par l'Acheteur lui-même et/ou d'une personne tierce.
- Le remplacement ou le remboursement des pièces d'usure.

Les pièces d'usure peuvent être les pièces suivantes :

- Les plaquettes / patins / disques / tambours de freins.
- Les câbles mécaniques.
- Les différentes pièces de roulement.
- Les pneus / chambres à air.
- La chaîne / courroie de transmission.
- Les plateaux / pignons / engrenages.
- Les pédales.
- Les roues.
- Les rayons.
- Les attaches rapides.
- Les ressorts.
- Les éléments de suspension.
- Les différentes piles / batteries.
- La peinture / vernis.

Si le Produit comporte un défaut de conformité l'Acheteur aura le choix entre :

- Avoir son Produit réparé ou remplacé gratuitement par un autre Produit équivalent.
  Si le produit est réparé à cause d'un défaut de conformité, l'Acheteur dispose d'une extension de 6 mois de la garantie légale de conformité sur son Produit.
- Restituer le Produit et se faire rembourser le prix.
- Garder le Produit et se faire rembourser une partie du prix.

L'Acheteur bénéficie d'une présomption de « défaut de conformité » de 2 ans sur les Produits neufs et de 1 an sur les produits d'occasion, au cours de cette période l'Acheteur n'aura pas à apporter la preuve d'un défaut de conformité sauf :

- Élément(s) prouvant la conformité du Produit apporté(s) par le Vendeur.
- Si cette présomption est incompatible avec la nature du Produit ou du défaut invoqué.

### 16. Clauses suspensives

Il existe des cas pour lesquels Pearl Bike se réserve le droit de refuser la vente, le remboursement, la prestation d'un Produit ou d'un Service quelconque à l'Acheteur.

Ces cas de figure sont les suivants :

- Dans le cas de menaces verbales et/ou physiques proférées à l'encontre d'un ou plusieurs membres du personnel.
- Dans le cas de diffamations proférées à l'encontre soit de l'entreprise elle-même ou des membres du personnel.
- Dans le cas d'une incapacité ou d'un refus de l'Acheteur d'avoir payé une partie ou la totalité du prix annoncé.

## 17. Réserve de propriété

Conformément aux dispositions de <u>l'Article 2367</u> et suivants du Code Civil, les Produits vendus par Pearl Bike restent la propriété exclusive du Vendeur jusqu'au paiement intégral du prix convenu, incluant les éventuels frais annexes. Cette clause s'applique à toutes les ventes, qu'elles soient effectuées en magasin ou à distance.

L'Acheteur est tenu de conserver les Produits dans leur état initial jusqu'à ce que la propriété lui soit transférée.

À défaut de paiement total ou en cas d'incident de règlement, Pearl Bike se réserve le droit de revendiquer la restitution des Produits livrés, aux frais et risques de l'Acheteur.

Pendant la période où les Produits demeurent la propriété de Pearl Bike, l'Acheteur assume l'entière responsabilité des risques, notamment en cas de perte, vol, détérioration ou destruction, quelle qu'en soit la cause. Il appartient donc à l'Acheteur de souscrire, si nécessaire, une assurance adéquate pour couvrir ces risques.

Toute revente, transformation ou utilisation des Produits avant le transfert de propriété est strictement interdite sans l'autorisation préalable et écrite de Pearl Bike. En cas de non-respect de cette clause, l'Acheteur pourra être tenu responsable des dommages causés au Vendeur. Le transfert de propriété est effectif à compter du règlement intégral du montant dû par l'Acheteur. Ce transfert est constaté par l'encaissement effectif et définitif de la totalité des sommes dues.

## 18. Propriété intellectuelle

Tous les éléments présents sur le site <u>pearlbike.com</u> demeurent la propriété exclusive de Pearl Bike, il est interdit de reproduire, diffuser, ou d'exploiter des éléments du site, qu'ils soient visuels, écrits ou sonores sans accord écrit au préalable par la société Pearl Bike.

## 19. Droit applicable et juridictions compétentes

Le droit français est applicable à la relation contractuelle entre la société Pearl Bike et l'Acheteur. Tout litige découlant de la relation contractuelle entre Pearl Bike et l'Acheteur dépend des cours et tribunaux français. En cas de litige, la société Pearl Bike est également autorisée à saisir le juge du ressort dans lequel se trouve le siège social ou le domicile de l'Acheteur.

### 20. Modalités de règlement des différends

Conformément à <u>l'Article L612-1</u> du Code de la Consommation, tout consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution à l'amiable d'un éventuel litige s'opposant à la société Pearl Bike.

En cas de litige l'Acheteur pourra en tant que consommateur saisir au choix :

- Le médiateur <u>cm2c.net</u>, 14 rue Saint Jean, 75017 Paris, en renseignant le numéro SIRET suivant : 895 026 417 00017
- La plateforme européenne de règlement en ligne des litiges

Conformément à <u>l'Article L 612-2</u> du Code de la Consommation, l'Acheteur doit justifier d'avoir tenté de résoudre au préalable son litige avec le Vendeur. Le délai dans lequel l'Acheteur peut saisir le médiateur est de 12 mois à partir de la date de la réclamation écrite faite à la société Pearl Bike.

## 21. Collecte des données personnelles

Afin que l'Acheteur puisse effectuer un achat en Magasin, la société Pearl Bike collecte une partie des données personnelles de l'Acheteur, ces données pouvant être les suivantes :

- Son Nom et Prénom (obligatoire).
- Son numéro de téléphone (obligatoire).
- Sa signature (facultatif).
- Son adresse résidentielle (facultatif).
- Son adresse mail (facultatif).

Les données personnelles collectées par Pearl Bike sont utilisées exclusivement pour la gestion des commandes et la relation client.

L'Acheteur dispose d'un droit d'accès, de modification ou de suppression à ses données qu'il lui est possible d'exercer sur place en Magasin ou en écrivant à l'adresse suivante :

Par courrier : Pearl Bike, Gare de La Teste, La Teste de Buch, 33260

– Par mail : <u>contact@pearlbike.com</u>

En joignant une copie d'un justificatif d'identité.

#### 22. Non-renonciation

Le fait pour l'une des parties de ne pas se prévaloir d'un manquement de l'autre partie sur une ou plusieurs conditions des CGV ne saurait être interprétée que comme une renonciation de la ou des dites condition(s) mise(s) en cause.

### 23. Contact

Pour toute question relative aux présentes CGV ou au fonctionnement du Site, l'Acheteur peut contacter la société Pearl Bike ;

Par les moyens suivants :

Par courrier : Pearl Bike, Gare de La Teste, La Teste de Buch, 33260

– Par mail : <u>contact@pearlbike.com</u>

Par téléphone : 06 09 51 27 15